

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-CHABLAI S
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL

Envoyé en préfecture le 26/11/2025

Reçu en préfecture le 26/11/2025

Publié le 26/11/2025

ID: 074-247400682-20251014-2025_148-DE

N° 2025-148

OBJET :

*Sentiers – Demande de financement
au Département pour les panneaux
de départ*

L'an deux mil vingt-cinq, le 14 octobre, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Reyvroz, sous la présidence de Madame Yannick TRABICHER.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 8 octobre 2025

Présents :

Mmes ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth, VERNET Josette, COTTET Sophie, MARTEL Mireille, BERNAZ Célia, TRABICHER Yannick, MUFFAT Sophie et GRENAT Maryse.

MM. BERGER Jean-François, FOURNET Bernard, BÉARD Patrick, VINET Philippe, VUAGNOUX Jean-Louis, REY Emmanuel, DENNÉ Jean-Claude, MUFFAT Michel, GIROD Jean-Marc, DEGENEVE Alain, VUATTOUX Rémy, MENOUD Jean-François, HAUTEVILLE Laurent, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

Résultat du vote :

votants :.....26
pour :.....26
contre :.....00
abstention :....00

Procurations ont été données :

- par M. MUFFAT Jean-François à M. BERGER Jean-François,
- par Mme LEFANT Myriam à ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth,
- par M. TOURNIER Henri-Victor à Mme TRABICHER Yannick.

M. LOMBARD Gérald a été élu secrétaire de séance.

Madame la Présidente rappelle le projet de valorisation de l'offre touristique du Haut-Chablais par l'implantation de panneaux de départ de sentiers dans chaque commune pour un montant de 45 505,27 € HT. Elle précise que ce projet est éligible au financement du Département de la Haute-Savoie au titre du Plan alpin.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- à l'unanimité,
- approuve le projet d'implantation de panneaux de départ de sentiers pour un montant de 41 948,22 € HT,
- approuve le plan de financement suivant :
 - Département de la Haute-Savoie (40 %) 16 779,29 € HT
 - CCHC (60 %) 25 168,93 € HT
- charge Madame la Présidente de réaliser les démarches auprès du Département de la Haute-Savoie afin de solliciter la subvention pour le financement du projet.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

La Présidente
Yannick TRABICHER

Le secrétaire de séance
Gérald LOMBARD



CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
Reçu en Préfecture

Le :
Publié ou notifié
Le :